

Image not found or type unknown



Delais de preavis d une maison

Par **groussay**, le **13/07/2014** à **17:34**

bonjour

je suis perdu notre proprietaire et dcd

nous n avons plus de nouvelles de sa fille les tuilles sont casses il n y as aucune isolation tres humide

on aimerais partir car j aie de la polyartrite ++++++

mais aucun contact avec la fille elle ne nous repond pas au tel n y message

on nous dit que notre preavis et de 1 mois car mon mari a 67 ans

que faire nous somme perdu et ne pouvons rester dans cette maison aidez nous SVP

mille merci